WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU

WMO OMM
World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – wmo.int

Notre réf.: 6795579/2026/ESDP/WIS 18 novembre 2026

Objet: Stations d'observation centenaires de l'OMM

Suite à donner: Communiquer les informations demandées dès que possible, au plus tard le **12 février 2027**, pour un maximum de huit stations d'observation centenaires, en vue d'une reconnaissance officielle par l'OMM

Madame, Monsieur,

Je souhaite attirer votre attention sur la résolution 28 (Cg-19), par laquelle le Congrès météorologique mondial a inclus, en complément des critères existants pour les stations d'observation météorologique, les critères de reconnaissance des stations d'observation maritime et hydrologique centenaires ainsi que le mécanisme et les critères de reconnaissance nationale des stations d'observation dont les relevés portent sur plus de 75 ans.

À ce jour, 562 stations d'observation centenaires (451 stations d'observation météorologique, 92 stations d'observation hydrologique et 19 stations d'observation maritime) ont été reconnues comme telles par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Elles se répartissent dans les six Régions de l'OMM et en Antarctique. Plusieurs célébrations et activités faisant intervenir les médias ont été organisées avec succès par les Membres à l'échelle locale ou nationale ces dernières années pour favoriser le maintien en exploitation des stations d'observation centenaires en mettant en avant leur contribution à la science et aux services connexes ainsi que leur appartenance au patrimoine sociétal.

Toutes les informations relatives au mécanisme de reconnaissance officielle par l'OMM des stations d'observation dont les relevés portent sur de longues périodes, y compris les listes des stations retenues et les *Directives concernant la reconnaissance par l'OMM des stations d'observation dont les relevés portent sur de longues périodes* (OMM-N° 1354), sont disponibles sur la page dédiée du site Web de l'OMM. En outre, l'OMM publie régulièrement une brochure intitulée *Rapport sur l'état de la reconnaissance des stations d'observation centenaires* (OMM-N° 1296).

À cet égard, je vous invite donc à continuer de contribuer à cette entreprise majeure en communiquant les informations demandées pour un maximum de huit (autres) stations d'observation de votre pays ou territoire dont les relevés portent sur de longues périodes et qui satisfont aux critères énoncés dans les *Directives concernant la reconnaissance par l'OMM des stations d'observation dont les relevés portent sur de longues périodes* (OMM-N° 1354). Veuillez noter que les stations météorologiques candidates ne peuvent être acceptées que si elles sont dotées d'un identifiant de station du Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS) et que tout doit être mis en œuvre pour que les stations hydrologiques et maritimes candidates soient également dotées d'un tel identifiant.

Le Conseil consultatif pour la reconnaissance des stations d'observation de l'OMM dont les relevés portent sur de longues périodes analysera les informations communiquées et soumettra des recommandations à examiner par le Congrès à sa vingtième session, en juin 2027. L'OMM délivrera par courriel des certificats et un modèle normalisé de plaque en métal ou en cuivre (à faire fabriquer par le Membre s'il le souhaite) pour chaque station retenue.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer les informations requises dans les meilleurs délais, de préférence le **12 février 2027** au plus tard, en remplissant un formulaire d'auto-évaluation pour chaque station d'observation (les modèles Word pour les stations météorologiques, hydrologiques et maritimes candidates peuvent être téléchargés sur la page dédiée du site Web de l'OMM, sous «Recognition criteria and templates» (critères de reconnaissance et formulaires)).

Si vous souhaitez obtenir des précisions supplémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de l'OMM en écrivant à M. Peer Hechler, Fonctionnaire scientifique, à l'adresse wcdmp@wmo.int.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Ko Barrett
pour la Secrétaire générale